



Pourquoi cette longue attente avant de créer le diocèse de Hull?

Ce qui étonne parfois, en considérant l'histoire du diocèse de Gatineau-Hull, c'est qu'il n'ait pas été créé avant 1963. Le diocèse de Pembroke, qui comprend le Pontiac, avait été érigé en 1898. Le diocèse de Mont-Laurier, qui inclut la Haute-Gatineau, remonte à 1913. Même le diocèse de St-Jérôme, qui frôle la partie est de l'Outaouais (jusqu'à Fasset), a été fondé en 1951. Durant tout ce temps, le cœur de l'Outaouais est resté greffé à l'archi-

diocèse d'Ottawa jusqu'à ce que Mgr Lemieux, alors l'archevêque d'Ottawa, décide, en février 1963, de proposer officiellement au Vatican la création d'un diocèse autonome au nord de la rivière des Outaouais.

Pour comprendre cette longue attente, il faut remonter à la création du diocèse de Bytown (l'ancien nom d'Ottawa), en 1847. À l'époque, le Haut et le Bas-Canada (l'Ontario et le

Québec) sont fusionnés sous le régime du Canada-Uni depuis 1840. On n'a donc pas à tenir compte d'une frontière entre les deux provinces : il n'y en a pas. Les querelles entre catholiques francophones et irlandais à propos du diocèse d'Ottawa commenceront en 1867 avec la Confédération qui rend officielle les nouvelles frontières du Québec et de l'Ontario.

L'année suivante, en 1868, les évêques canadiens décident de diviser la gigantesque province ecclésiastique de Québec en trois provinces : Québec, Toronto et Saint-Boniface. À cheval sur la frontière, le diocèse d'Ottawa est âprement disputé et demeure finalement dans la province ecclésiastique de Québec. « Les francophones conservent ainsi la mainmise sur le diocèse d'Ottawa », explique Mgr Marcel Wolfe, ancien vicaire général du diocèse de Gatineau-Hull.

Les évêques ontariens ne désarment pas pour autant et cherchent dès lors à séparer le diocèse d'Ottawa en fonction des territoires québécois et ontariens. Craignant de voir un évêque irlandais prendre les rênes d'un diocèse d'Ottawa amputé de sa partie québécoise et rattaché à Toronto, les évêques du Québec proposent de créer un vicariat apostolique du Pontiac, chevauchant lui aussi l'Ontario et le Québec. Ce vicariat, créé en 1882 et dirigé par un vicaire apostolique francophone, Zéphirin Lorrain, deviendra 16 ans plus tard le diocèse de Pembroke, rattaché à l'archidiocèse d'Ottawa.

Pour l'Outaouais, cette situation demeure inchangée jusqu'aux années 1940, alors qu'apparaît un mouvement en faveur de la création d'un diocèse. « Il commence à avoir ici une identité, et les gens prennent conscience qu'ils sont très dépendants d'Ottawa », explique M. Wolfe. En 1945, l'Union des chambres de commerces de l'Ouest de la province de Québec présente à Mgr Alexandre Vachon, archevêque d'Ottawa, un mémoire confidentiel pour « demander l'érection d'un diocèse pour le Nord Outaouais ». Elle veut inclure

dans ce diocèse la Haute-Gatineau et Mont-Laurier, le Pontiac et le comté d'Argenteuil.

Ayant essayé un refus de Mgr Vachon, qui après consultation ne juge pas opportun de donner suite au projet, le représentant de l'Union, Aimé Guertin, exprime, en septembre 1945, sa déception dans une longue lettre. « Nous nous sentons plutôt comme un groupe de sacrifiés de ce bord-ci de l'Outaouais, écrit-il. Notre région québécoise, avec un évêque sur les lieux, connaîtrait un véritable essor à tous les points de vue. »

« Des deux côtés de la rivière, les mentalités, les lois civiles et les systèmes d'éducation sont différents. La juridiction provinciale n'est pas la même. Nous croyons aussi que l'établissement d'un évêché de notre côté serait le plus grand obstacle [...] à l'avènement d'un district fédéral politique dont nous ne voulons pas. »

En 1953, l'Union des chambres revient à la charge après la nomination de Mgr Marie-Joseph Lemieux, qui s'oppose lui aussi au projet, prétextant que sans l'apport québécois, le diocèse d'Ottawa risquait de tomber aux mains d'un Irlandais. Dix ans plus tard, dans un contexte politique et social beaucoup plus turbulent, Mgr Lemieux décide « que le temps est venu de satisfaire à la légitime demande des fidèles » de l'Outaouais. « Nous sommes convaincus que la fondation de ce diocèse favorisera le plus grand bien de l'Église; qu'elle rencontre l'assentiment de tous ceux qui ont étudié le problème dans toutes ses ramifications, et enfin, qu'elle n'aura que des répercussions heureuses... »